

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla

Conseil Pédagogique
de l'Université

www.univ-ouargla.dz



جامعة قاصدي مرباح ورقلة

المجلس البيداغوجي
للجامعة

www.univ-ouargla.dz

Réf. n° : 05/CPU/UKMO/2016

Ouargla, le 03 mars 2016

PV DE REUNION DU CONSEIL PEDAGOGIQUE DE L'UNIVERSITE 03/03/2016

L'an deux mil seize et le trois du mois de mars à 09: 00', s'est tenue la réunion du Conseil Pédagogique de l'Université élargi aux responsables de domaines, au siège du rectorat, sous la présidence de M. le Vice-recteur chargé de la pédagogie, le Pr. Abdelhakim SENOUSI, qui au nom de M. le recteur, a souhaité la bienvenue à tous les responsables présents en les remerciant d'avoir répondu à l'invitation et rappelant les points inscrits à l'ordre du jour et qui portent sur :

- ✓ Harmonisation Offres de Masters ;
- ✓ Aspects Organisationnels : *Evaluation Mémoire de Master* ;
- ✓ Mastérialles : 2nde édition ;
- ✓ Formation doctorale ;
- ✓ Coopération et formation résidentielle ;
- ✓ Divers.

Dans son allocution d'ouverture M. le Vice-recteur a souhaité la bienvenue aux nouveaux responsables désignés récemment à la tête d'organes pédagogiques et universitaires. Respectivement ils sont Mme ABADI Dalila et M. BOULARBAH Ghrib désignés à la tête des domaines L.L.E et S.E.G.C., ainsi que M. SETTOU Noureddine à la tête de la cellule assurance qualité, auxquels avait souhaité beaucoup de courage dans l'accomplissement de leurs missions respectives.

La Cellule Assurance Qualité qui fut installée dernièrement devra trouver tout le soutien et l'appui nécessaire de la part des différentes composantes de l'université. Elles sont toutes interpellées afin de mettre à sa disposition les moyens humains et matériels nécessaires afin d'accomplir ses différentes actions dans de bonnes conditions.

1/- Harmonisation Offres de Masters.

Cette opération est l'aboutissement des recommandations de la conférence nationale tenue les 12 et 13 janvier 2016 relative à l'évaluation du système LMD et faisant suite aux réunions des conférences régionales des chefs d'établissements universitaires de l'Est, tenus les 04 et 15 février 2016 respectivement à Skikda et Annaba et celle des vice-recteurs en charge de la pédagogie qui s'est déroulée les 24 et 25 février 2016 à Constantine. L'harmonisation des offres de masters se justifie à plusieurs titres ; une meilleure visibilité des offres de second cycle, une parfaite lisibilité des diplômes et des possibilité d'employabilité pour les sortants. Comme elle est une opportunité pour procéder à des révisions de programmes, ventilation des matières à travers les unités d'enseignements, réajustements des semestres, de revoir l'affectation des crédits et des coefficients, éviter les redondances par rapport au premier cycle, rajout de nouvelles de matières, à l'image de l'*Ethique et Déontologie, Législation*, à travers les UET qui sont à considérer impérativement.

Un planning des différentes rencontres des CPND a été communiqué aux présents, qui s'étale durant la période mi-mars et fin avril 2016. Ces derniers sont appelés à se pencher sur cette question à travers des sessions d'expertise et de recours. Notre établissement est concerné par 8 domaines sur 11. Les domaines D.S.P., S.H.S. et S.T.U. seront appelés au cours de la prochaine année universitaire à entreprendre l'opération harmonisation, qui au demeurant se consacrent à la mise en conformité de leurs licences respectives. En rappelant par ailleurs que cette dernière devra touché aussi les licences du type professionnel du domaine S.T.dont les dossiers doivent être expédiés directement au CPND pour traitement lors des sessions fixés pour harmonisation de masters. Cependant, dans la perspective de faciliter l'opération harmonisation des masters, la gestion des dossiers se fera exclusivement via des versions numériques à travers le net.

Par ailleurs, les filières à recrutement national (FRN), à l'image des hydrocarbures (4spécialités) et de l'agronomie (5 spécialités), elles ne sont pas concernées par l'opération harmonisation et ce, au regard de l'établissement des arrêtés ministériels (octobre 2015) et des missions effectuées par les commissions d'audit (novembre 2015).

Lors de la tenue des différents CPND la présence du responsable de domaine est impérative. Pour toute éventuelle défection le vice doyen ou le chef de département sont appelés à le remplacer, alors que les facultés et institut se chargent des procédures inhérentes à leurs déplacements (ordre de mission et billetterie).

2/- Evaluation Mémoire de Master.

Un document -type fiche d'évaluation - a été établi, proposé et approuvé par le conseil scientifique de l'université tenu le 29/02/2016. Il rentre en vigueur dès la prochaine session de soutenance (juin 2016), en indiquant le contexte dans lequel s'inscrit ce document qui est venue au moment opportun et ce, après avoir approuvé le dispositif mettant en place les *normes de réalisation du Mémoire de Master par le C.S.U. dans sa session ordinaire en date du 18 décembre 2012*, appuyées par l'arrêté ministériel N° 362 du 09 juin 2014 *fixant les modalités d'élaboration et de soutenance du mémoire de master*. La présente fiche se veut un aboutissement d'une logique d'évaluation crédible, à travers ses trois principaux volets, en l'occurrence : 1/- *Critères d'évaluation de la*

qualité scientifique du mémoire [fond]. 2/- Critères d'évaluation de la qualité rédactionnelle du mémoire [forme]. 3/- Appréciation de la présentation orale.

3/-Mastérialles 2016.

Fixée pour la période du dimanche 06/03/2016 à jeudi 10/03/2016, les **Mastérialles dans leur seconde édition**, prévue et dans la perspective de bien encadrer cette opération, des orientations ont été prodiguées aux présents et se résument dans :

- Ouverture officielle, le dimanche 06 mars 2016 à 9 heures au niveau de la salle des conférences du rectorat ;
- Tous les encadreurs et étudiants en M2 sont conviés à l'ouverture ;
- Les facultés et l'institut (STAPS) sont tenus à choisir 3 mastérants afin d'afficher leurs posters au niveau du hall de la salle des conférences ;
- Poursuite des mastérialles au niveau des facultés et institut dès l'après-midi du 06 mars et s'étaleront jusqu'au jeudi 10 mars dans l'après-midi ;
- Organiser des sessions par spécialité ; la présence de l'encadreur et du mastérant est obligatoire.

4/- Formation doctorale

Le vice-recteur chargé de la formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation supérieure de post- graduation. a pris la parole afin de situer l'importance que revêt la formation doctorale. Elles sont au nombre de 35 spécialités habilitées au titre de l'année 2015/2016, alors que depuis la mise en œuvre de ce type de formation notre établissement en compte 47 réparties à travers 11 domaines. Par ailleurs, en perspective de la prochaine année universitaire de nouvelles habilitations doivent impérativement voir le jour, alors que tous les départements sont appelés à diversifier les spécialités, qu'elles soient en termes de reconduction ou de nouvelles habilitations. Pas de spécialités jumelées, ni d'options, il y a lieu de se plier impérativement à la nomenclature officielle des filières.

Un planning de réception des offres fut élaboré et dépêché aux facultés et institut (durant les 13 et 14 mars 2016) qui sont astreints à le respecter, alors que les vices-doyens/ adjoint directeur en charge de la P. G. doivent se présenter en personne afin de procéder aux ultimes vérifications au niveau du vice rectorat. Par ailleurs le canevas élaboré par la tutelle à cet effet, pour l'année 2016/2017, doit être scrupuleusement respecter et minutieusement renseigné. Cependant des orientations ont été prodiguées aux présents et ce , en termes d'aspects organisationnels, où il y a lieu de faire parvenir au vice rectorat :

- Le dossier de chaque offre de formation en 3 exemplaires (version papier) ;
- Deux (02) CD pour chaque offre de formation ;
- Un bilan de synthèse détaillé de chaque offre de formation habilitée avant l'année 2013/2014 ;
- Le canevas de l'offre en version Word ne contenant aucune image scannée ;
- Les pages des signatures et visas réglementaires dans des fichiers séparés + la fiche de synthèse de chaque offre ;
- Le bordereau d'envoi des offres .

5/- Coopération et formation résidentielle.

Le vice-recteur chargé des relations extérieures, la coopération, l'animation, la communication et les manifestations scientifiques, dont l'intervention a porté sur une présentation synthèse qui a donné lieu respectivement en l'état des accords de coopération internationale, les projets Erasmus Plus, les accords à l'échelle nationale (établissements universitaires, entreprises et directions) outre des dossiers de bourse de longue durée (PNE).

Comme il a été mis en exergue les portes ouvertes sur l'université au profit des lycéens de classes de 3ème année secondaire, prévues entre le mardi 29 et le jeudi 31 mars 2016 au niveau de la maison de la culture Moufdi Zakaria. Toutes les composantes de l'université, facultés, instituts, laboratoires de recherche, clubs scientifiques et services communs sont appelés à prendre part activement en confectionnant et distribuant des dépliants, fiches techniques et prospectus.

Divers.

Seul point évoqué réside dans les conventions entérinées avec différents partenaires. Un bilan de ces dernières devra être opéré afin d'en apprécier leurs portées. La logique gagnant-gagnant est à faire valoir et s'avère comme un impératif pour notre établissement.

En reprenant la parole M. le vice-recteur chargé de la pédagogie a remercié l'ensemble des présents tout en les exhortant d'être à la page pour bien mener toutes actions à entreprendre éventuellement. La séance fut levée le même jour de la même date à 11H 40'.

Le Vice-recteur Chargé de la Pédagogie

Pr. Abdelhakim SENOUSI

